

REUNION DE LA COMMISSION DES OFFICIELS DU 01 MARS 2022

Présents :

Mmes Tissier Magali, Boutillier Christelle, Haladjian Johanne, Caudrillier Sylvie et Ghislaine Laurendeau

Mrs Benazet Franck, Segret Pierre, Wargnier Eric, Loubière Pierre, Zinsmeister Philippe et Gerard Alan

Excusés : Mme Bich Evelyne, Mrs Bringuet Christophe, Letocart Éric, Ashford Patrick, Bailleul Yoann, Moisan Pierre et Bich Patrice

Absente : Mme Benabdelkader Inès

Début de réunion 20h00

1- Constitution de la commission

Magali Tissier est responsable de la formation

Yoann Bailleul est le second de Pierre Segret

Evelyne Bich avec Lucie s'occuperont des amendes et bonus

Magali, Guylain Tissier, Yoann, Sylvie, Pierre Segret et Pierre Loubière sont les formateurs validés par la région

Franck Benazet a proposé la vice-présidence à Magali dans l'éventualité que Yoann ne puisse pas être suffisamment présent pour des raisons professionnelles, Magali préfère pour le moment refuser cette proposition.

2- Jury de tête pour les compétitions

Sur les 80 mails envoyés à tous les juges-arbitres du département, seule une dizaine répondent présents sur le peu de réponses reçues. Ce sont toujours les mêmes qui se retrouvent dans le jury de tête.

De plus il est constaté qu'il est très compliqué de mettre en place un jury correct sur les compétitions afin que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons aussi constaté que depuis la crise sanitaire, peu on finalisé leur formation pratique B et juge arbitre.

Rappel :

- Quel que soit le lieu où l'officiel officiera, il comptera pour son club même s'il n'est pas dans le secteur de celui-ci
- Un officiel peut officier pour un autre club que le sien

3- Formations

La prochaine formation juge aura lieu en visioconférence le 12/03/2022 à 13h.

L'examen théorique aura lieu le 22/03/2022 entre 17h et 22h, cette latitude de l'horaire permettra aux candidats d'arriver dès qu'ils le pourront.

Magali constate que la fonction de formateur va être compliquée ; en effet, Pierre Loubière va quitter la région, Yoann a peu de disponibilité dû à son travail et actuellement Guylain ne peut pas être très présent pour des raisons de santé. De ce fait elle demande la réintégration de Philippe Zinsmeister en tant que formateur. Cette demande va être appuyée par la décision de Sylvie qui souhaite quitter sa fonction de formateur et d'officiel sur le département fin juin 2022. La décision sera votée lors du prochain CoDir.

Magali demande que les formations chronométreurs soient faites par des juges arbitres aguerris. Ceux-ci ont été définis par la commission :

Philippe Zinsmeister, Eric Wagnier, Christophe Bringuet, Magali et Guylain Tissier, Pierre Segret et Eric Letocart.

S'ils l'acceptent, une formation ainsi que le partage du ppt sera faite afin que chacun apporte les mêmes informations aux futurs candidats chronométreur.

Il faudrait que le programme des formations/examens soit acté dès septembre 2022.

Il a été demandé de fournir un programme des réunions à chaque titulaire de ligne afin de mieux suivre le déroulé de la compétition.

Il faudrait aussi identifier les formateurs qui sont sur le bord des bassins afin de légitimer leur fonction.

Il est important que les officiels quel que soit leur poste sachent que les juges arbitres sont aussi là pour les aider, répondre à leurs questionnements. Les juges arbitres doivent aussi valoriser leur équipe.

4- Liste des officiels par club

19 clubs ont répondu dans les temps et recevront les polos pour leurs officiels lors de l'AG du 26/03/2022. Pour ceux qui ont répondu après le 17/02/2022, ils auront les polos lors de l'AG qui se déroulera courant novembre 2022.

5- Questions diverses

Le club ASPS a demandé à ce que les autres acteurs (bénévoles, chambre d'appel, navette, informatique,...) reçoivent eux aussi un polo. En effet, ils interviennent eux aussi au bon déroulé d'une compétition.

Ce même club demande s'il est possible de fournir des officiels lors des challenges avenir/ENF. Un point sera fait avec Pierre Loubière.

Pour rappel :

ENF1 et 2, présence d'évaluateurs requise

ENF3 Présence d'un juge arbitre et d'évaluateurs requise

Le fait de prendre les chronos de ces épreuves permet de valider sur extranat les nageurs qui l'ont réussi.

Concernant la tenue blanche de l'officiel :

Notifié dans le règlement fédéral, il permet d'identifier les officiels sur le bord d'un bassin.

Au niveau du département, il est toléré de ne pas avoir de bas blancs. Sur les compétitions régionales et nationales, le bas blanc est obligatoire, il en est de même si le meeting est labélisé national ou régional. Pour rappel, les interclubs sont des compétitions nationales.

Le CD77 se renseigne sur la possibilité d'avoir un partenariat pour que les officiels puissent acheter un bas blanc (pantalons, short, bermuda, jupe,..) avec une réduction.

Pour rappel :

L'officiel doit avoir son matériel de base : chrono, sifflet, stylo, plaquette.

Fin de la réunion 22h01

Président de la commission

Pierre Segret

Secrétaire de séance

Sylvie Caudrillier